

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 octobre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 19 ; de votants = 22

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 10/10/2024

Date de publication : 23/10/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Maryam ABOU-MERHI, Clément ROUSSEAUX, Anne CHARRÉ, Jean-Luc ALLORY, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS : Arnaud AUBAULT

ABSENTS EXCUSES : Christophe LECLERC, Dimitri GÉA (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI), Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Mélanie RIO), Brigitte JUGUE-FOURNET (pouvoir à Sylvie MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE : Didier LESAICHERRE

◀◀ ▶▶

AFFAIRE 2024.038 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU HOCKEY CLUB DINAN-QUEVERT

Maryam ABOU-MERHI, intéressée à l'affaire, ne participe ni au débat ni au vote.

Le Hockey Club Dinan-Quévert et les familles sollicitent une aide financière pour le déplacement de plusieurs jeunes athlètes à des compétitions internationales.

Deux athlètes U19 ont été sélectionnés en équipe de France pour participer aux championnats du monde qui se sont déroulés en Italie du 8 au 15 septembre 2024.

L'équipe des U14 a terminé vice-championne de France en juin 2024, ce qui lui a permis d'être sélectionnée pour participer à l'Eurokey Cup, un tournoi européen qui se déroulera en Espagne du 31 octobre au 3 novembre 2024. Parmi l'équipe, 4 hockeysseurs sont quévertois.

La commission jeunesse et animation sportive propose de verser 100 € par athlète, directement à l'association, ce qui représente une subvention exceptionnelle d'un montant de 600 €.

Vu la demande de Noan Oliviero en date du 24 août 2024 de participation financière pour sa sélection aux championnats du monde U19 qui se sont déroulés en Italie du 8 au 15 septembre 2024,

Vu la demande de Matteo Garcia en date du 24 septembre 2024 de participation financière pour sa sélection aux championnats du monde U19 qui se sont déroulés en Italie du 8 au 15 septembre 2024,

Vu la demande du club du HC Dinan Quévert en date du 21 septembre 2024 de subvention exceptionnelle pour la participation des U14 à l'Eurokey Cup, qui aura lieu en Espagne du 31 octobre au 3 novembre 2024.

Vu l'avis de la commission jeunesse et animation sportive en date du 24 septembre 2024,

Vu l'avis de la commission finances et marchés,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITÉ

ALLOUE une subvention exceptionnelle d'un montant total de 600 € au Hockey-Club Dinan-Quévert, correspondant à 100 € par athlète.

CHARGE Monsieur le Maire de procéder au versement de la subvention.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ



Publié le 23 octobre 2024